



ATTENTE INTERMINABLE

A la cour d'appel de Colmar

Le mardi 21 Mai, la reprise fut très dure pour l'équipe des PREJ de Lutterbach après l'évènement dramatique qui a plongé l'administration Pénitentiaire et plus particulièrement les équipes des extractions judiciaires dans le deuil et le recueillement, mais le travail doit continuer à se faire.

Convoqué à 8h30 à la cour d'appel de Colmar l'escorte apprenait que la matinée serait consacrée à deux visios dont l'une avait une durée estimée à 3h.

Le premier dossier a débuté après 4h00 d'attente. La seconde affaire est présentée après 6h15 d'attente.

Durant tout ce temps, il a fallu intervenir plusieurs fois pour calmer les détenus qui s'impatientsaient. Travailler dans ces conditions est inacceptable (autant pour les détenus, que pour l'escorte) .

Ce n'est pas la première fois que de tels soucis d'organisation sont signalés à la cour d'appel, faut-il attendre un drame afin que nos demandes soient prises en compte.

FO Justice demande que des rendez-vous soit mis en place pour permettre aux escortes comme aux prévenus de ne pas attendre des heures dans les geôles des tribunaux.

FO Justice souhaite une réelle prise de conscience de la part des juridictions pour permettre un travail de qualité et plus sécurisé.

